



Dégâts suite aux intempéries



Mairie de Montmirail

* * *



Mesdames, Messieurs,

Nous avons subi des **intempéries d'une ampleur exceptionnelle** dont nous n'avons aucune maîtrise lorsque les éléments se déchainent de cette sorte.

Les services de secours ont été débordés par le nombre d'appels et des pompiers de communes extérieures sont venus leur prêter main forte.

Quant aux agents communaux, certains étaient mobilisés à l'hôpital pour évacuer rapidement l'eau qui a envahi une grosse partie du RDC de plusieurs bâtiments.

L'hôpital présentait un caractère d'urgence afin de limiter les évacuations de résidents, dont certains ont dû être transférés dans d'autres structures.

Néanmoins, nos moyens municipaux sont très limités pour agir dans ces cas précis.

La ville de Montmirail a demandé une reconnaissance de catastrophe naturelle.

Il s'agit d'une procédure longue qui vise une meilleure prise en charge des dégâts.

Si vous avez subi d'importants dégâts, vous pouvez les signaler à la mairie (contact@montmirail.fr) en précisant :

- vos coordonnées
- l'adresse du bien inondé
- des photos du volume d'eau au plus haut de l'inondation

Dans un premier temps, nous vous invitons à **contacter votre assurance**.

La commune et les services d'urgence restent mobilisés et solidaires face à cette situation exceptionnelle.